

AU PIED DU CHATEAU



Journal de la commune d'Aspremont n°95 Janvier 2023

Chers Aspremontaises et Aspremontais,

Avec mon équipe municipale, nous avons eu un grand plaisir à vous rencontrer à l'occasion du Noël pour les enfants, de l'accueil des nouveaux Aspremontais, de la remise du cadeau aux plus anciens et des vœux à la population, tous ces moments qui sont source d'échanges.

Au cours de ces derniers je vous ai indiqué, entre autres, que nous allions continuer comme nous le faisons depuis de nombreuses années de développer le village, l'embellir par le fleurissement, le sécuriser encore plus avec la mise en place de plateaux surélevés, renforcer et consolider notre approvisionnement en eau potable et notre assainissement, augmenter les places de stationnement notamment autour de l'église, acheter les terrains à côté de la superette, poursuivre l'animation de notre village par des activités festives et des spectacles de qualité.

Par ailleurs certains dossiers restent préoccupants et nous y attachons une importance particulière. Je pense aux risques d'inondation du secteur du pont d'Aspremont et d'accumulation de matériaux dans le Buëch, des études sont en cours. Le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), en phase d'élaboration apportera des changements importants dans les possibilités de développement du village. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces dossiers.

Enfin, dans le contexte national et international qui est le nôtre actuellement, dans ce monde plein de turbulences et d'incertitudes, tant au niveau des risques sanitaires qu'à ceux liés à la sécurité, nous devons prendre conscience de la chance que nous avons de vivre à Aspremont dans un village paisible et chaleureux. Profitons de cette chance et de ce bonheur.

Je vous souhaite, avec mon équipe, une très bonne année, beaucoup de joie, de plaisir et une très bonne santé.

Votre maire, Jacques Francou



Lors des
vœux le 14
janvier 2023

LE BUECH ET CHAURANNE

Depuis plusieurs années la commune travaille, avec l'aide du SMIGIBA, à rechercher des solutions pour la protection des personnes et des biens en cas de crues importantes et de risques d'inondation. Le SMIGIBA a pris depuis peu la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Plusieurs échanges et réunions avec les services de l'état n'ont pas pu, à ce jour, faire véritablement avancer cette problématique. Mais nous continuons à y travailler.

Un premier pas, pour suivre le niveau d'eau du Buëch et l'obturation du pont de la D1075, un système combinant un radar de hauteur d'eau et une caméra de levée de doute, ont été fixés sur le pont par le SMIGIBA. Une échelle limnimétrique de deux mètres a été installée en face de la caméra pour observer le tirant d'air restant sous le pont lors d'une crue.

Des travaux ont également été réalisés, toujours par le SMIGIBA, dans le lit de Chauranne.

Trois chenaux de redynamisation ont été réalisés pour permettre au cours d'eau d'évacuer plus facilement les alluvions et pour limiter l'érosion des berges et des terres agricoles situées de part et d'autre du lit du cours d'eau.



Après les travaux sur Chauranne. Photo SMIGIBA



Crue du buëch, pont sur la RD1075 à Aspremont, photo SMIGIBA

SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Un projet très attendu et qui va enfin voir le jour cette année avec la création de deux plateaux traversants destinés à faire ralentir les véhicules empruntant la RD 1075. Nous avons obtenu 9 600 € de subventions du Département sur un montant de 38 500 € HT. Ces plateaux seront installés devant la mairie et à proximité de l'épicerie du Buëch.



Radar et caméra de surveillance du buëch

NOUVELLES PLACES DE PARKING

Pour répondre à la question du stationnement dans le village, nous allons aménager un parking pour environ une dizaine de véhicules. L'achat (en cours) d'une bande de terrain de 319 m², située en face du cimetière, sur la route de Chabestan, va nous permettre de mener à bien cette opération.

ENERGIES RENOUVELABLES

Nous vivons actuellement une crise de l'énergie sans précédent. Cette crise nous touche tous, collectivités et particuliers et nous devons essayer de trouver les moyens de réagir, de nous adapter et de réfléchir pour agir localement et durablement. La commune s'est engagée dès l'automne dans cette réflexion en participant à une réunion d'information le 18 octobre à Aspres-sur-Buëch, rencontre co-animée par Territoire d'Énergie SYME 05, les Générateurs et Énergie Partagée Sud PACA. Une rencontre pour mieux comprendre le marché de l'énergie et pour échanger sur les solutions à adopter.

Pour commencer à travailler ensemble sur ces questions, une rencontre avec les communes voisines a été organisée le 25 novembre à Aspremont. Les maires de La Faurie, de Saint Pierre d'Argençon, d'Aspres-sur-Buech et d'Aspremont étaient présents ainsi que des élus de ces quatre communes. Ce travail de réflexion se poursuivra en 2023. Pour avancer au niveau de notre commune, une rencontre avec Monsieur Dejoannis, responsable Pôle Énergie au SYME 05 a eu lieu le 11 janvier 2023 et va nous permettre de signer une convention d'accompagnement entre la commune et le SYME 05 afin de réaliser un état des lieux et un diagnostic gratuit. L'ensemble des dépenses d'énergie de la commune (éclairage public, chauffage, bâtiments communaux, logements sociaux...) sera analysé et des préconisations nous seront faites. Nous vous tiendrons informés des suites envisagées.

La réalisation à l'automne 2022 de l'installation de panneaux solaires sur le toit de notre épicerie rentre également dans cette démarche globale de maîtrise de l'énergie.

Territoire d'Énergie SYME 05 : syndicat de communes né en 2012, il regroupe actuellement 159 communes des Hautes-Alpes qu'il accompagne dans différents domaines liés à l'énergie (distribution publique d'électricité, rénovation thermique, énergies renouvelables, réseau de chaleur...).

Les Générateurs :

un réseau de conseillers spécialistes des énergies renouvelables, mis en place par l'ADEME, Agence de la Transition Écologique, cofinancé par l'État et plusieurs régions.

Énergie partagée sud PACA :

un réseau d'acteurs de l'énergie citoyenne cofinancé par l'état et la Région. Ils accompagnent des citoyens et des collectivités territoriales dans le montage de projets d'énergie renouvelable.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce sont les travaux les plus importants que la commune doit réaliser dans les années à venir : sécuriser les captages d'eau potable, les rénover et garantir la qualité de l'eau (installation d'un système UV). À cela s'ajoutent des travaux d'assainissement et la révision de la station d'épuration. L'ensemble de ces travaux avoisine la somme d'un million d'euros. Les demandes de subventions pour aider la commune dans cette entreprise ont été faites. La commune sollicitera un emprunt pour compléter ces subventions.

L'année 2022 a mis en évidence que notre commune n'est pas épargnée par le déficit d'eau, et notamment d'eau potable. Les usages à venir de l'eau vont demander une réelle prise de conscience de sa rareté et sa préciosité.

ENTRETIEN VOIRIE

Dans le cadre de l'amélioration et de l'entretien de la voirie communale, les travaux votés et budgétisés seront réalisés dans le courant de l'année. Le montant total de ces travaux concernant la rue du Reclus, le chemin des Poules et la route des Patègues s'élève à 43 600 € HT. Le département a attribué une subvention de 20 000 € pour ces travaux.

AMENAGEMENT ZONE SUD

La réflexion sur l'aménagement de la zone sud du village (à proximité de la boulangerie et de l'épicerie) se poursuit en partenariat avec le bureau d'étude Terre d'Urba. L'achat du terrain nécessaire à ce projet est d'ores et déjà acté et le rachat du hangar situé à côté de la boulangerie est en cours de réflexion.

BOIS ET FORETS

Les coupes affouagères ont été délivrées cet automne. Elles devront être réalisées dans les deux ans avant une nouvelle demande de lot.

Dans le bois de Mias, une première tranche d'exploitation des pins noirs est prévue dès 2023. Avec ces recettes, la commune continuera et renforcera l'entretien de ses forêts, notamment le débroussaillage des chemins qui permettent l'accès des secours en cas d'incendie sur Mias et Sellas en particulier. Sur la colline du château, la commune a débroussaillé une zone derrière les habitations les plus hautes afin de prévenir les risques de propagation en cas d'incendie. Pour rappel, les particuliers ont l'obligation de débroussailler leurs terrains attenants à une habitation, ceci est particulièrement nécessaire autour du village (Obligation Légale de Débroussaillage).



Bois de Mias, plantation de pins noirs

TRAVAUX MAISON MACARI

Les travaux d'amélioration de la maison Macari (située à côté de la place) se sont poursuivis : reprise de la toiture, isolation et installation d'une grande porte fenêtre. Ce lieu, central dans la commune, pourrait devenir à terme un lieu polyvalent pour certaines animations, rencontres, conférences, expositions...



TRAVAUX DIVERS

Depuis ce printemps les toilettes installées sur le terrain de jeux pour enfants ont été mises en service et semblent satisfaire l'ensemble des usagers de cet espace. Nous avons également installé l'électricité dans cette zone afin de pouvoir y organiser des manifestations.



L'EGLISE

Les travaux de restauration extérieure de l'église ont permis en 2022 la reprise totale de la toiture : dépose, vérification, remplacement des tuiles cassées ou absentes. La réouverture de l'ancienne porte côté chapelle avec pose d'un vitrage protégé par une grille offre désormais la possibilité de découvrir l'intérieur de cette chapelle du 18ème siècle. Le décroûtage de cette façade a rendu sa beauté originelle à l'église et a fait apparaître de très belles pierres de taille entourant une autre ancienne porte. Ces travaux se poursuivront en 2023 par la reprise du toit de la chapelle : désamiantage et pose de tuiles anciennes et restauration des deux vitraux du 18ème siècle situés dans le chœur. Des subventions de la Région et du Département ainsi qu'une souscription lancée avec la Fondation du Patrimoine nous permettront de financer l'ensemble de ces travaux en limitant la participation de la commune. Cette souscription est toujours ouverte, tous les dons, même les plus petits, sont importants ! www.fondation-patrimoine.org



le chateau en 2021



après les travaux de 2022

LE CHATEAU

Le château a, quant à lui, retrouvé une partie de sa façade sud. Des travaux assez importants ont permis de consolider et de sécuriser ce pan de mur central en le reliant à la tour sud par la construction d'une arche. Le but de ces travaux est surtout de faire de ce site un lieu où chacun pourra se promener et admirer le panorama à 360° en toute sécurité.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Chagnard, et la création de la table d'orientation (INOHA et France impression) représentent un montant de 8 500 €. Le financement a été assuré par la Commune et une subvention du Département des Hautes-Alpes.

Les travaux de restauration et de mise en sécurité du site se poursuivront cette année et l'ASPA organisera, comme tous les ans, des journées citoyennes (nettoyage et mise en valeur du site, débroussaillage...).

Toujours très actives, nos associations vous ont proposé de nombreuses animations, spectacles, et festivités. Plusieurs lieux de la commune ont été investis tout au long de l'année et ont accueilli un public souvent nombreux et très enthousiaste.

PLACE DU VILLAGE

Une chasse aux oeufs a rassemblé les plus jeunes au printemps ; deux vide-greniers, organisés par l'AAF et l'Animation Aspremontaise, avec beaucoup d'exposants et de visiteurs; la fête de la musique en juin, avec un repas préparé par le Bécassier et le karaoké animé par Magic Dance était organisée par l'AAF. En août, la traditionnelle fête du village a fait danser un public ravi venu s'amuser jusque tard dans la soirée. De nombreux participants également aux concours de boules organisés parfois en nocturne ! Fin août une conférence sur les oiseaux organisé par l'ASPA avec les éditions du Piaf. Le marché de Noël, organisé par l'AAF, très animé avec ses 25 stands, a clôturé l'année dans une ambiance festive et chaleureuse.



Course d'orientation, organisée par l'AAF



Conférence sur les oiseaux, organisée par l'ASPA



Concours de boules, organisé par l'AAF



Marché de Noël sur la place du village, organisé par l'AAF



DANS L'EGLISE

Deux concerts organisés par l'ASPA : en mai, Musique des Tziganes de Russie avec Vladimir et Roman Gourko et Pascal De Loutchek.

En juin, Concert Gospel par le groupe Pourpre Noire, dirigé par Cyrille Martial avec une trentaine de choristes.

Et à l'automne, la chorale de l'école de musique de la Com-Com, dirigée par Milan Faure.

Ces trois concerts ont accueilli un public venu en nombre applaudir les artistes.

LA CHAPELLE DE SUANNE

La chapelle de Suanne accueillait, pour la première fois, une exposition à quatre mains: dessins-encre et collages ; une lecture musicale sur Molière, par la troupe de théâtre amateur Show-Devant; un spectacle de conte et art circassien avec «Tiziano», proposé en partenariat avec Buëch Connection et un concert de chant sacré indien "dhrupad". Une programmation très éclectique et appréciée, et qui a le mérite de faire découvrir et vivre ce lieu de notre patrimoine.



Courses d'orientation et fête d'halloween organisées par l'AAF, concours de boules carrées lors de manifestation Buëch Connection, ont animées le terrain de jeu pour enfants, le chemin des Patègues et les rues du village.



AU CHATEAU

La table d'orientation installée en début d'été a été inaugurée fin juillet. Une belle manifestation en présence du maire et des élus de la commune et de Françoise Pinet, conseillère départementale. Un public nombreux a partagé ce moment convivial animé par l'ASPA et la confrérie St Géraud : costumes et danses médiévales, combats à l'épée, chevaliers en armure... Et, bien sûr, un apéritif partagé au soleil couchant a conclu cette journée !



Confrérie St Géraud d'Aspéris :

Association qui organise et anime chaque année en août "les journées médiévales d'Aspres-sur-Buëch". Elle propose également des cours : chorale, danses médiévales et atelier couture.

Qui est Saint Géraud ? Il naît vers 855 au château Saint Étienne d'Aurillac et devient le modèle chevaleresque du seigneur chrétien qui met « *sa force et ses richesses au service de la justice et des humbles* ».

Renseignements au 04 13 38 56 99.

COUR DE L'ECOLE / MAIRIE

Dans la cour de l'école et à la mairie, deux animations très réussies : Un thé dansant organisé par l'AAF en mars avec l'orchestre Patras a rassemblé une soixantaine de danseurs. Et cet été, dans la cour, l'ASPA a proposé un spectacle musical sur Boris Vian par la Compagnie l'Escarbille dans une ambiance très guinguette !

Et enfin, comme tous les ans, le Père Noël a reçu les enfants de la commune pour sa distribution de cadeaux. L'après-midi était animée par le Ludambule.

Une autre journée était consacrée aux "anciens". Au moment de l'apéritif, les élus ont remis à chacun d'eux un coffret cadeau gourmand.



Lieu-dit 'LES CLAVELS'

Trois manifestations organisées par l'association Les Clavels : "Faîtes de la nature" en mai, l'accueil de Buëch Connection en septembre (un festival de musique, théâtre et danse), et un marché d'artisans et de producteurs de la vallée du Buëch en décembre. Des journées accueillant un public familial et nombreux.



Un grand merci à nos associations qui accueillent volontiers de nouveaux adhérents et bénévoles pour les aider dans cette dynamique !



ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 26 novembre le maire et les membres du Conseil municipal recevaient à la mairie les personnes nouvellement installées sur la commune. Cette cérémonie, qui n'avait pas pu être organisée les années précédentes à cause des conditions sanitaires, a rassemblé une quarantaine de nouveaux aspremontais !

Après la présentation de chacun des participants, un diaporama, commenté par le maire, a permis de faire découvrir la commune. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un apéritif partagé, un temps d'échange pour tous et un moment pour faire connaissance !



Connaître la population du village d'Aspremont
(source INSEE)

362 habitants en 2020 (320 en 2010)

Au cours des trois dernières années 55 nouveaux habitants (*dont 15 enfants*)

79 personnes de moins de 18 ans (*63 en 2006*)

70 retraités (*104 en 2006*)

38 personnes de plus de 75 ans (*soit 10 % de la population*)

Conseil municipal des jeunes d'Aspremont

Un groupe d'ados du village s'est manifesté pour nous faire part de sa volonté de créer un « conseil municipal des jeunes ». Nous saluons cette initiative et nous allons tout faire pour monter ce projet avec eux et leur permettre ainsi de s'impliquer véritablement dans la vie de la commune. Bravo !

Création d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI)

La société Sablière du Buëch est autorisée à exploiter, sur le territoire de la commune, au lieu-dit "La Condamine", une installation de stockage de déchets inertes comprenant une station de transit et des affouillements de sol, pour une durée de 20 ans.

Les déchets inertes sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Le stockage, par la nature des déchets, n'est pas susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

Au titre des déchets inertes admissibles dans une ISDI, figurent notamment : béton, briques, tuiles, céramiques, verre, mélanges bitumineux sans goudron, terres et cailloux à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe...

VOS COMMERCES

Épicerie du Buëch :

Du mardi au samedi
9h-12h30 et 15h-19h

et le dimanche matin 9h-12h30

Fermeture : dimanche après-midi et lundi.

Les livraisons sont toujours assurées et le point poste vous apporte un service de proximité.

Nouveautés : des cagettes "anti-gaspi" de légumes à prix cassés.

Opération de récupération de bouteilles de gaz vides (Butagaz).

Boulangerie Au petit délice :

Horaires d'hiver :

6h30 - 13h et 16h30- 19h

Fermeture : dimanche après-midi et mercredi journée.

Sandwicherie, boissons fraîches, café.

Vous y retrouverez à Pâques les traditionnels chocolats faits maison.

Bar-Restaurant O'Bécassier :

Horaires : du mardi au vendredi

7h - 21h30 ; le samedi 8h - 21h30 ;

dimanche 8h - 20h. Fermé le lundi.

Camion pizzas ARM ANT :

Route d'Aspres :

Pizzas, spaghettis, sandwiches, burgers, paninis, boissons.

Le marché d'été vous accueillera à partir du mois de juin



zone d'implantation de l'ISDI

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Collecte des déchets dans notre commune:

La Com-Com a adopté et voté une nouvelle organisation sur tout son territoire: le remplacement des poubelles actuelles par des contenants semi-enterrés et la diminution du nombre des points de collecte seront opérationnels courant 2023. L'implantation derrière l'épicerie sera maintenue, le deuxième lieu de collecte pourrait se situer derrière les Bargines. Chacun devra désormais utiliser ces points d'apports volontaires.

www.ccbuechdevoluy.fr

Ateliers numériques:

Ces ateliers pris en charge par la Com-Com et gratuits pour les participants, sont animés, en mairie, par Alain Mirande, responsable informatique. En 2022, ils ont connu un véritable succès et ils se poursuivront donc cette année. Des ateliers pour mieux comprendre l'informatique, communiquer, être autonome, faire ses démarches en ligne, sécuriser ses données...

Pour tous renseignements et inscription, contactez Alain Mirande au 07 61 97 48 67 ou par mail : a.mirande@ccbd.fr



ENQUETE PUBLIQUE

p.12

Projet d'une carrière en terrasse alluvionnaire, au lieu-dit "La Condamine":

La SAS Sablière du Buëch a déposé un dossier d'autorisation environnementale en vue de la création d'une carrière en terrasse alluvionnaire.

L'enquête publique se déroulera du 20/02/2023 au 23/03/2023 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie d'Aspremont les :

- lundi 20 février 2023 de 13h30 à 16h30
- jeudi 2 mars 2023 de 9h à 12h
- lundi 13 mars 2023 de 9h à 12h
- jeudi 23 mars 2023 de 13h30 à 16h30

Le public pourra déposer une contribution :

- sur le registre d'enquête publique à disposition en mairie d'Aspremont aux horaires d'ouverture.
- par correspondance destinée au commissaire enquêteur
- par voie électronique sur l'adresse mail suivante : pref-carriere-aspremont@hautes-alpes.gouv.fr

Responsable de la publication:

Jacques Francou

Equipe de rédaction:

Michèle Garagnon

Max Villepontoux

Robin Vargoz

impression:

France impression

ETAT CIVIL

Naissances

Soan CARATINI PRADEL le 11 janvier 2022 (fils de Marion CARATINI et d'Adeline PRADEL)

Marius JANTZEN le 28 janvier 2022 (fils de Muriel JANTZEN)

Céline FILLION le 27 juillet 2022 (fille de Kris FILLION et de Claire ODDOU)

Mariage

Régis NIEDERGANG et Miessa CHAURAND le 21 mai 2022

Décès

Isabelle MATTEINI le 23 février 2022 - (67 ans)

Jean ROUSTAN le 14 août 2022 - (73 ans)

André CHABRAND le 17 août 2022 - (62 ans)

Aimé RAMBAUD le 26 août 2022 - (93 ans)

Colette SEGUIN le 21 novembre 2022 - (89 ans)

Jacques GAUDIN le 3 janvier 2023 - (98 ans)

Mairie d'Aspremont

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Jeudi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Tel/Fax : 04 92 58 64 27

E mail : aspremont@wanadoo.fr

Site Internet : <https://aspremont05.fr>

www.facebook.com/commune.aspremont

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Prendre contact avec la secrétaire de mairie.

Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Horaires d'ouverture:

Le lundi de 13h30 à 17h00.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers et les déchets verts.

infos : <https://www.ccbuechdevoluy.fr/dechets.html>

Gestion des données personnelles : La mairie d'Aspremont dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal. Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Aspremont – 113 Route d'Aspres – 05140 ASPREMONT, ou par courriel : aspremont@wanadoo.fr